

Chers amis producteurs et productrices de lait, chers intéressés,

À l'initiative du Commissaire à l'agriculture Dacian Ciolos, une grande conférence sur la thématique du lait sera organisée le 24 septembre 2013 à Bruxelles. Cet événement peut constituer un pas important pour le secteur laitier. À l'occasion de cet événement, la Commission européenne présentera les résultats d'une étude sur l'évolution du secteur du lait et des produits laitiers après 2015. La conférence représente une occasion unique pour nous de participer à un dialogue avec les représentants politiques européens qui posera les jalons de décisions cruciales pour l'avenir de nos exploitations.

L'EMB saisira cette opportunité et présentera, lors de cette conférence, son concept d'une régulation flexible de l'offre sur le marché laitier. Cela est la suite logique de la vaste campagne de l'EMB pour l'amélioration de la situation économique des éleveurs laitiers, que nos membres ont lancée au courant de l'année dernière, grâce à leur force et leur détermination et à l'aide de manifestations historiques à Bruxelles et à Berlin.

Le point central du concept de l'EMB pour l'après-quotas laitiers est la mise en place d'une agence européenne de surveillance. Cette instance qui réunirait producteurs, consommateurs, commerce et industrie aurait comme devoir d'observer l'évolution de l'offre et de la demande sur le marché et d'adapter les volumes de lait offerts en vue de garantir un prix du lait couvrant le coût de production. Nous, éleveurs laitiers européens, ne pouvons plus accepter les anciennes règles qui nous coupent l'herbe sous le pied et qui ont comme conséquence - comme dans les trente dernières années - que la production laitière soit une activité à perte, plutôt qu'un métier qui nous permette un revenu équitable.

Romuald Schaber, Président de l'EMB, présentera nos propositions lors de cette conférence. Afin d'étayer notre concept, l'EMB a commandé une étude scientifique. L'EMB sera l'unique association regroupant uniquement des producteurs laitiers qui participera à la conférence et qui y aura la possibilité de présenter les résultats de son étude ainsi que ses propositions pour l'avenir du secteur.

Cette conférence représente ainsi pour nous tous un moment clé qui devrait aussi nous motiver à continuer à nous engager ensemble dans le cadre de l'EMB. C'est la seule manière pour nous de garantir que l'EMB, organisation créée afin de protéger les intérêts des producteurs laitiers européens, ait une voix au niveau européen et que ses positions soient entendues.

Roberto Cavaliere (membre du Comité directeur de l'EMB)

Appel de nos collègues belges à la réflexion et à l'action

On peut dire que le lait est un peu mieux payé pour le moment, sans pour autant être payé correctement : il faut rappeler qu'une étude indépendante allemande a situé le prix du lait pour un revenu équitable à 50 cents.

La crise que vit actuellement le secteur des œufs doit nous rappeler la situation qui nous attend inéluctablement : une surproduction ajoutée à l'ouverture des marchés avec des pays où les normes environnementales, de bien-être animal et sociales ne sont pas comparables fait qu'actuellement le prix des œufs au producteur est la moitié du prix de revient.

Actuellement l'Europe discute les accords transatlantiques par lesquels les États-Unis risquent d'inonder l'Europe de lait, de viande et d'autres denrées produites par des industriels exploitant la main-d'œuvre bon marché mexicaine dans des conditions incomparables. A cela se rajoute la crise découlant des milliers de milliards d'euros perdus par les banques par leurs spéculations douteuses que les politiques veulent nous faire payer en signant le traité d'austérité sans même nous consulter. Tout cela au profit de 1% de notre société qui s'enrichit grâce à ce système. Et les politiques, eux-mêmes aussi, ne peuvent mal de se serrer la ceinture.

Mais nous devons nous rendre compte que nous ne sommes pas seuls dans cette situation. Regardez autour de vous : Caterpillar, Ford, Arcelor-Mittal... C'est tout le secteur de la production qui est mis à mal. C'est pourquoi nous allons nous allier avec les autres secteurs et avec tous les citoyens pour nous battre ensemble pour notre avenir à tous. Nous avons pour cela fondé l'alliance D19-20. Toute organisation qui le souhaite est la bienvenue. Nous avons besoin du soutien de vous tous. Vous pouvez commencer par vos signatures - il suffit de cliquer sur le lien suivant et de vous inscrire (nom et organisation) : <http://www.d19-20.be/fr/onderschrijf-de-oproep>. Vous y trouverez aussi les détails des réunions et actions programmées.

Nous comptons sur vous tous.

L'alliance D19-20 - le MIG (contact : 0479/4321111)

Alain Minet (MIG)

Interview sur le calcul du coût de la production laitière

Dans cette interview, Madame Karin Jürgens du Büro für Agrarsoziologie & Landwirtschaft (BAL) en Allemagne répond aux questions sur le contexte général ainsi qu'à certaines questions spécifiques quant à la méthode de calcul des coûts de production du lait. Madame Jürgens a réalisé deux études sur le coût de la production laitière en Allemagne et en France, respectivement, sur demande de l'EMB et d'organisations sympathisantes.

Comment et sur quelle base les coûts de production ont-ils été calculés ?

L'étude se base surtout sur les données du RICA, c.à.d. les données de comptabilité des exploitations agricoles recueillies par l'Union européenne. L'essentiel est qu'il s'agit ici de données de comptabilité officielles d'exploitations agricoles qui sont rassemblées au niveau européen au sein d'un réseau commun. Nous avons choisi ces données parce qu'elles sont représentatives et reconnues officiellement et qu'elles sont soumises à un contrôle de qualité de l'Union européenne.

Quelle est la particularité de ces études sur le coût de production et de quelle manière se différencient-elles d'autres études sur les coûts de production dans le secteur agricole ?

Grâce à mon expérience de longue date je peux dire que la base de données utilisée est la plus vaste de ce type qui soit à disposition pour calculer le coût de production du lait. Ce fait constitue une différence importante comparé aux analyses de groupe traditionnelles réalisées par des entreprises

de conseil privées ou par l'administration, notamment par le biais des chambres de l'agriculture. Ces analyses de groupe se basent en règle générale seulement sur un nombre restreint d'exploitations participantes d'une certaine région. Ces exploitations constituent souvent des exploitations de dimension plutôt grande et ne font pas partie d'un échantillon. Ces données ne sont dès lors pas représentatives. Même si le RICA est parfois critiqué pour le fait de seulement recueillir les données d'exploitations de plus grande dimension économique, voire d'exploitations spécialisées, l'échantillon est assez grand pour permettre une comparaison des coûts de production du lait dans des exploitations de différentes dimensions et dans différentes régions.

Les résultats de l'étude vous ont-ils surpris ?

Pour ce qui est de l'étude sur les coûts de production en Allemagne, j'étais surprise de voir que les résultats n'étaient pas aussi différents entre le coût de la production laitière dans les régions comptant des exploitations relativement grandes, comme les états fédérés de Thuringe et de Brandebourg, et les régions avec principalement des exploitations laitières de plus petite dimension. Cela est dû aux coûts salariaux très élevés dans les exploitations dans ces régions.

La comparaison des coûts dans les exploitations de différentes catégories de dimension économique endéans une région donnée ne révélait pas non plus de grandes différences dans les coûts incorporables, c.à.d. les coûts pour le fourrage, les semences, les bâtiments, les machines. Mis à part les coûts pour le travail investi, les petites exploitations peuvent ainsi produire à un coût semblable à celui des plus grandes structures.

En général, en Allemagne comme en France, les résultats de l'étude ont confirmé la situation déficitaire caractérisant la production laitière que les agriculteurs critiquent depuis longtemps. L'analyse met bien en évidence qu'il existe entre les différentes régions, comme par exemple entre les zones côtières et les régions montagneuses, d'importantes différences de coûts liées à l'emplacement. Les instruments politiques existants, tels que les paiements compensatoires pour les zones défavorisées, ne sont malheureusement pas suffisants pour contrebalancer ces différences.

Jusqu'à présent l'étude a été réalisée en Allemagne et en France. L'étude pourra-t-elle également être menée dans d'autres pays ?

Oui, nous avons déjà lancé le processus. Nous prévoyons l'analyse des coûts de production aux Pays-Bas et en Italie, ainsi qu'en Suisse, où un réseau semblable de données d'exploitations agricoles pilotes existe. Le RICA rassemble les données comptables de tous les États membres de l'UE, l'étude est donc facilement réalisable dans d'autres pays. Mais cela ne représente qu'une seule face de la médaille. Il est tout aussi important d'actualiser régulièrement les résultats. Dans ce sens, en Allemagne plusieurs mises à jours trimestrielles ont déjà été publiées dans le cadre de l'indice laitier.

Qu'il s'agisse d'une nouvelle récolte ou d'une mise à jour des données sur le coût de production, il est primordial que le travail soit effectué sur base d'une confiance mutuelle entre les personnes impliquées dans l'étude. Les producteurs laitiers des différents pays jouent ici le rôle important d'experts du secteur et de partenaires du terrain dans les discussions de fond sur les méthodes de travail et les résultats.

Christian Schnier (EMB)

Régulation du marché laitier en Norvège

Depuis longtemps, la production laitière en Norvège se caractérise par un système de régulation du marché. Le but de ce système est l'adaptation de la production à la demande du marché, afin de

garantir un prix prévisible aux producteurs, ainsi qu'un approvisionnement stable aux consommateurs. De plus, le gouvernement poursuit une politique ferme ayant comme objectif le maintien de la production laitière dans toutes les régions, malgré les variations climatiques et topographiques importantes.

Il existe en Norvège une coopérative d'agriculteurs, Tine, qui est responsable de la régulation du marché laitier. Tine distribue 95% et transforme 80% du lait produit en Norvège. Même si c'est le gouvernement qui définit les mesures s'appliquant au système de régulation du marché, c'est la coopérative Tine qui est chargée de la mise en œuvre des actions nécessaires :

- **Quotas laitiers** : chaque producteur dispose d'un quota permanent et un prélèvement lui est imposé si sa production dépasse le volume permis. Les quotas sont augmentés proportionnellement s'il y a une pénurie sur le marché. Les quotas peuvent être échangés individuellement, mais en cas de vente au moins 50% doivent être vendus au gouvernement. Dans le cas d'une surproduction, le gouvernement peut décider de ne pas vendre les quotas achetés afin d'enrayer la production.
- **Égalisation du prix** : le prix à la production est le même dans l'ensemble du pays. Les différences de coûts en lien avec les distances plus ou moins longues (de l'exploitation à la laiterie) n'ont pas d'incidence sur le prix payé au producteur. Afin de compenser les différences dans les coûts de production, le gouvernement concède aux exploitations une aide par litre de lait dont le montant est plus élevé dans les régions moins favorisées pour la production laitière.
- **Obligation de collecte** : Tine est dans l'obligation de recueillir le lait de chaque producteur qui détient un certain quota, quelque soit la taille et la situation géographique de son exploitation.
- **Obligation d'approvisionnement** : Tine doit livrer du lait cru à toute entreprise norvégienne qui transforme plus d'un certain volume de lait par an, à conditions et à prix égaux.
- **Stockage/export** : Tine est responsable pour le stockage ou l'exportation de tout excédent, comme par exemple de fromage, de beurre ou de lait en poudre. Ces mesures sont financées par un impôt sur les ventes payé par les producteurs (2 centimes par litre).

Une fois par an ont lieu des négociations entre le gouvernement et le NB et le NBS, les deux syndicats agricoles norvégiens, sur le cadre financier et économique du secteur agricole pour l'année suivante. Lors de ces négociations, les différents acteurs se mettent d'accord sur un prix du lait cible qui doit servir d'orientation pour la fixation du prix à la production. La coopérative Tine est responsable de la régulation du marché, afin d'assurer que ce prix puisse être atteint. Ce prix cible marque également la limite supérieure. Si le prix réel dépasse le prix cible durant plus de deux semaines, le marché doit être ouvert à plus d'importations.

Elin Bergerud (EMB)

FNSEA: Balayer devant sa porte avant de balayer devant celle du voisin

Le premier août dernier, Lactalis, grand groupe laitier industriel français, a écrit une lettre à tous ses producteurs livreurs.

Cette lettre fait suite aux manifestations en juillet de quelques agriculteurs auprès d'enseignes et de marques commerciales de cette laiterie. Lactalis y dénonce le comportement déplacé et « sans aucune légitimité » de quelques manifestants affiliés clairement aux syndicats FNSEA/JA et qui sont, pour la très grande majorité, des livreurs d'autres laiteries, en particulier des coopératives dont

ils sont évidemment coopérateurs et pour certains administrateurs !

Lactalis rappelle dans cette lettre qu'elle paie le lait plus cher que le prix que donnerait le respect des indicateurs interprofessionnels et, par conséquent, paie mieux que de nombreuses coopératives qui se contentent de payer a minima de la médiation alors même que ce sont des producteurs qui gèrent ces entreprises !

Lactalis appelle les syndicats FNSEA/JA à faire preuve d'impartialité et leur conseille de manifester chez eux avant d'aller dénigrer les autres. A n'en pas douter, il est plus facile de bloquer des sites ou des camions de collecte quand son propre lait et sa propre laiterie ne sont pas touchés !

L'OPL, une des deux associations membres de l'EMB en France, rappelle que des actions ciblées comme celle-ci ne sont évidemment pas les premières que ce syndicat des coopératives - FNSEA - entreprend régulièrement !

Il serait beaucoup plus constructif à cette structure de s'associer avec l'EMB pour obtenir de l'UE une régulation européenne de la production et des marchés laitiers. L'enjeu est énorme et il se décide maintenant.

Nicolas Coudray (OPL)

L'indice laitier révèle une légère hausse du coût de production du lait

Les valeurs actuelles de l'indice laitier pour le coût de la production laitière en Allemagne, publiées début septembre par le MEG Milch Board, affichent une légère hausse du coût de production pour le mois d'avril. Celle-ci correspond à une augmentation réelle d'environ un centime par kilo de lait. L'indice laitier est maintenant de 116 points (2009=100) et a augmenté de trois points par rapport aux chiffres de janvier (113 points). Le prix du lait moyen en Allemagne pour la période de janvier à avril 2013 n'a augmenté que très légèrement de 34,95 à 35,25 centimes par kilo de lait. Par ce fait, l'écart entre le coût global de la production laitière (c.à.d. les coûts effectifs plus le poste du revenu, moins les aides) et le prix du lait payé aux producteurs reste pratiquement inchangé.

Le rapport prix / coût, c.à.d. le rapport entre le prix payé aux producteurs et le coût total de la production laitière, a légèrement diminué pour reculer de 0,84 à 0,82. Avec -18%, la couverture insuffisante des coûts reste cependant toujours importante.

Lors de la détermination de l'indice laitier du mois d'avril 2013, pour la première fois les postes de coûts spécifiques pour la production végétale et animale, le travail salarié, les amortissements, les salaires, le fermage, les intérêts et les impôts ont été actualisés. Cette actualisation a été effectuée sur base des données du réseau national d'exploitations pilotes du Ministère de l'agriculture allemand. Les valeurs pour ces postes de coûts correspondent dorénavant aux chiffres de l'année 2011. Auparavant les données utilisées pour ces postes étaient celles déterminées par le Réseau d'Information Comptable Agricole (RICA) de l'UE pour l'année 2009.

Ute Zöllner (MEG Milch Board)

Calendrier du EMB

Liste des grands rendez-vous au calendrier du comité exécutif de l'EMB en septembre 2013 :

- 4.09 : Audience européen sur la volatilité des prix sur les marchés agricoles au Parlement européen, Bruxelles
- 5.09 : Réunion du Comité directeur, Bruxelles
- 17.09 : Entretiens avec le cabinet du Commissaire à l'Agriculture Dacian Ciolos et des députés au Parlement européen, Bruxelles
- 24.09 : Conférence de la Commission européenne sur la politique laitière, Bruxelles

Contact :

EMB – European Milk Board, Office
Rue du Commerce 124, 1000 Bruxelles, Belgique

Tel.: 0032 – 2808 – 1935

Fax: 0049 – 2808 – 8265

office@europeanmilkboard.org

www.europeanmilkboard.org